



## . ADHESION 2017 .

Collège n° 1 : Les agriculteurs exploitant sur le  
périmètre de Belledonne

Madame, Monsieur,

En associant dans une même structure les agriculteurs, les élus locaux, mais aussi d'autres acteurs du monde rural, l'ADABEL est depuis plus de 30 ans un partenaire reconnu du développement agricole et rural et un interlocuteur de proximité pour vous tous.

Nous avons besoin de chacun de vous pour que les projets voient le jour et répondent à vos attentes.

Les cotisations, au-delà du montant financier collecté, permettent à notre association d'asseoir sa légitimité de représentant local de la profession agricole auprès de nos partenaires.

26 €, c'est votre participation à la vie de l'ADABEL.  
MERCI POUR VOUS !

En vous remerciant d'avance de la confiance que vous nous accordez, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Les responsables de l'ADABEL



### JUSTIFICATIF DE COTISATION 2017 à l'ADABEL (à conserver pour les exploitations étant au réel)

Cotisation 2017 d'un montant de 26 €, payée le..... par chèque n°.....  
libellé à l'ordre de l'ADABEL et adressé à ADABEL, Maison des agriculteurs, 40 av Marcelin  
Berthelot, 38036 GRENOBLE Cedex 2



## BULLETIN D'ADHESION 2017 Collège « agriculteurs »

à renvoyer à  
ADABEL, Maison des Agriculteurs, 40 av Marcelin Berthelot, BP 2608, 38036 Grenoble Cedex 2

ou à rapporter lors de l'Assemblée Générale

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

Veuillez trouver ci-joint un chèque de 26 €, en règlement de ma cotisation à l'ADABEL pour l'année 2017.